

21

TOURISME

Mai 2018

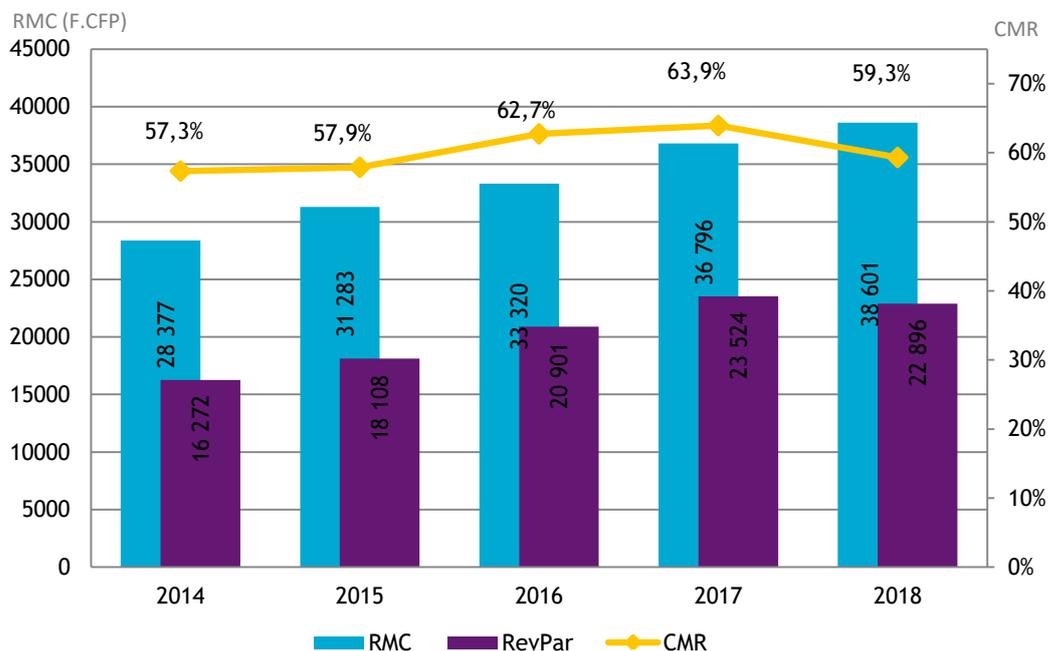
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En mai 2018, avec un peu plus de 57 000 chambres louées, la fréquentation des hôtels classés de Polynésie française baisse de 3,3 % par rapport à mai 2017. A l'exception des marchés européen et français qui progressent, les ventes diminuent sur tous les autres marchés dont la clientèle américaine.

Sur la même période, le coefficient moyen de remplissage (CMR) perd 4,1 points à 69,8 %. Le revenu moyen par chambre vendue (RMC) croît de 4 % à 40 454 F.CFP et le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) baisse de 2 % à 28 244 F.CFP.

Depuis le début de l'année, le CMR s'établit à 59,3 % en baisse de 4,6 points par rapport à l'année précédente.

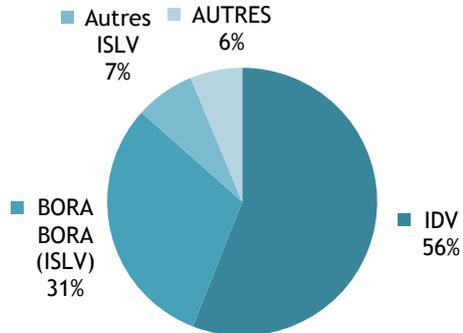
INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER



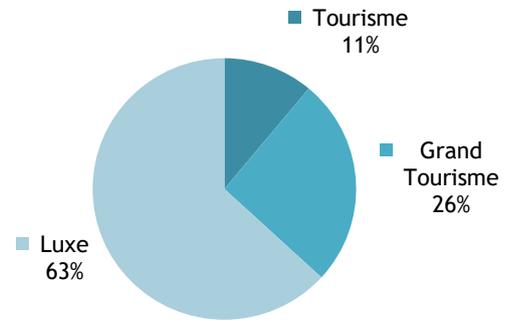
INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 82 095 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



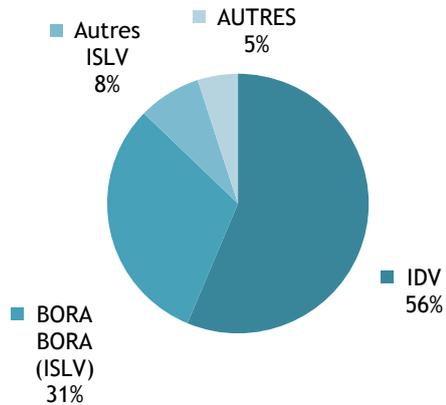
RÉPARTITION PAR CLASSE



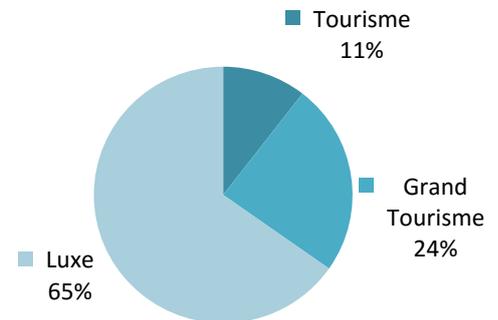
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 57 316 CHAMBRES LOUÉES

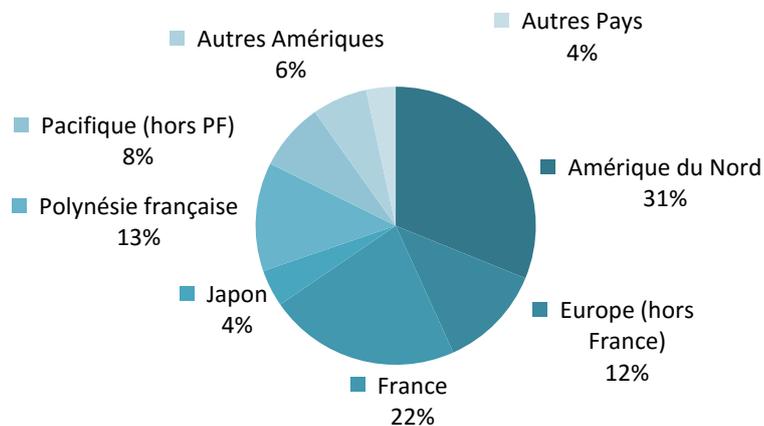
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		MAI-17	FÉVR-18	MARS-18	AVR-18	MAI-18	VARIATION 2018/2017
Unité:		nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		34 003	24 344	31 139	28 549	32 276	-5,1%
	Tourisme	5 586	3 809	5 259	4 870	5 571	-0,3%
	Grand Tourisme	7 433	5 778	7 835	7 005	7 967	7,2%
	Luxe	20 984	14 757	18 045	16 674	18 738	-10,7%
ISLV		22 308	13 859	15 794	19 276	22 182	-0,6%
	Tourisme	463	219	289	372	460	-0,6%
	Grand Tourisme	4 418	2 040	2 818	3 815	4 990	12,9%
	Luxe	17 427	11 600	12 687	15 089	16 732	-4,0%
AUTRES Subdivisions		2 934	1 547	1 855	2 320	2 858	-2,6%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	850	525	666	796	924	8,7%
	Luxe	2 084	1 022	1 189	1 524	1 934	-7,2%
TOTAL		59 245	39 750	48 788	50 145	57 316	-3,3%
	TOTAL Tourisme	6 049	4 028	5 548	5 242	6 031	-0,3%
	TOTAL Grand Tourisme	12 701	8 343	11 319	11 616	13 881	9,3%
	TOTAL Luxe	40 495	27 379	31 921	33 287	37 404	-7,6%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

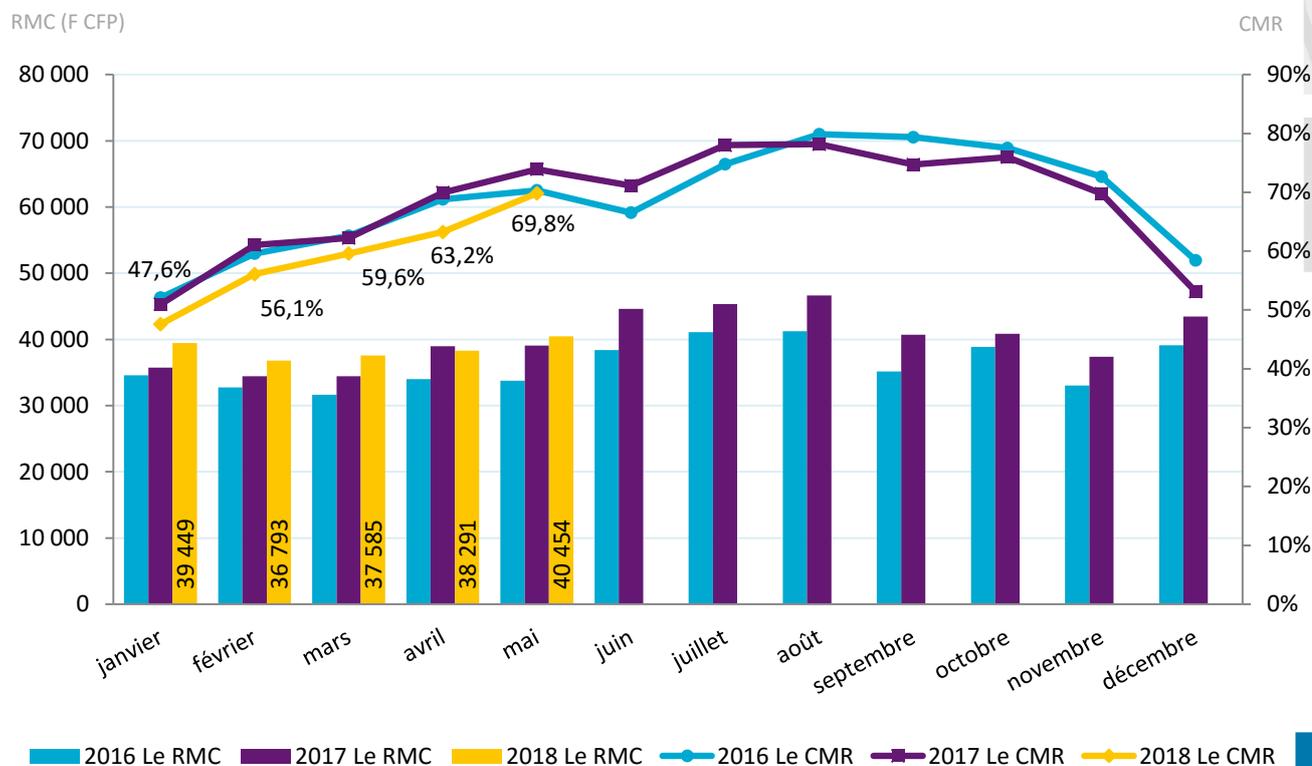
INDICATEURS DE GESTION DE MAI 2018

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 40 454 F CFP

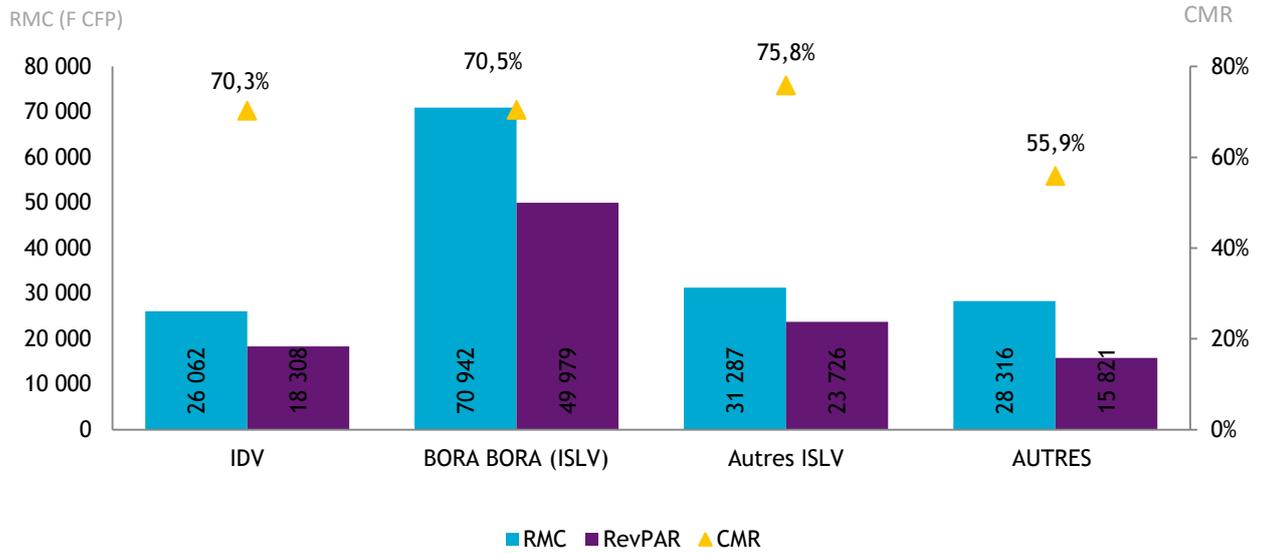
Revenu moyen par chambre disponible : 28 244 F CFP

Coefficient moyen de remplissage : 69,8%



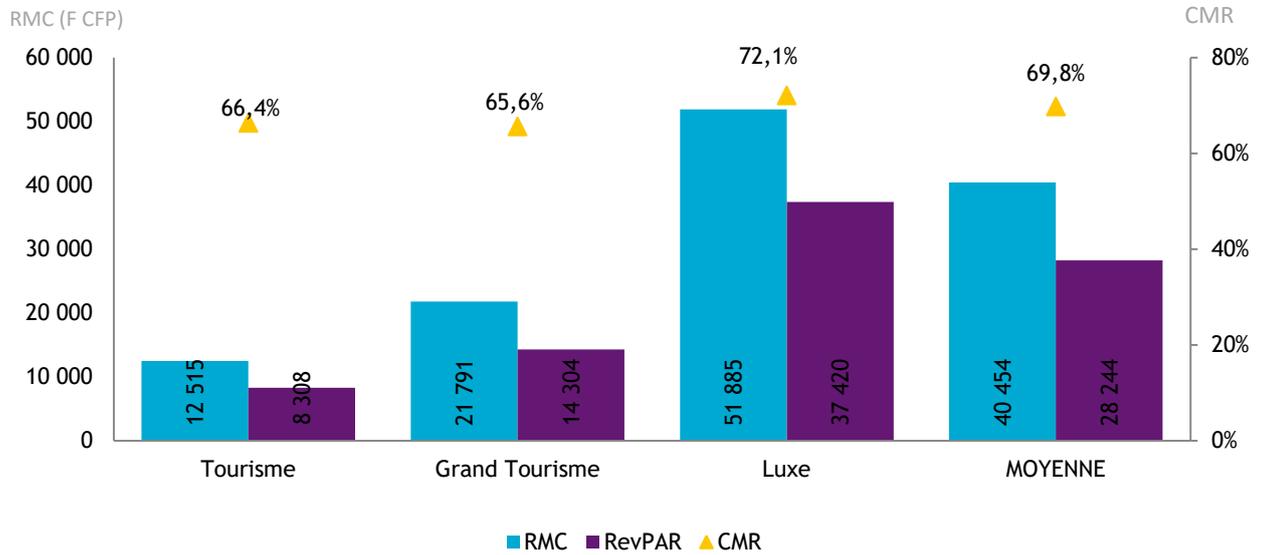
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière: L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme: Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.